

DEMANDE DE REIMMATRICULATION

NE PAS REMPLIR CETTE PARTIE

Demande reçue le :

Collaborateur responsable du dossier :

Le présent formulaire est destiné uniquement aux ancien-ne-s étudiant-e-s de l'Université de Neuchâtel qui ne sont plus immatriculé-e-s depuis deux ans au maximum. Les autres personnes sont priées d'utiliser le formulaire standard de demande d'immatriculation (www.unine.ch/futuretudiant).

Ce formulaire est à transmettre à l'adresse indiquée ci-dessus dans les délais (Veuillez-vous référer à notre site internet : Admission – Bachelor ou Master - Délais et frais d'inscription).

Nom et prénom E-mail :
Date de naissance : N° matricule
Adresse : chez (c/o) Rue et N°
Code postal Localité (Canton) Pays
Téléphone Portable Etat civil : célibataire marié-e
divorcé-e veuf-veuve

Reprise des études à l'UniNE : année académique : semestre d'automne
(Indiquez un seul semestre) semestre de printemps
Intitulé exact de la formation envisagée :

Pour le bachelor en lettres et sciences humaines
Pilier 1) Nombre de crédits ECTS
Pilier 2) Nombre de crédits ECTS
Pilier 3) Nombre de crédits ECTS
Pour le bachelor en science et sport
Discipline choisie en faculté des sciences (en plus du sport) : Biologie ou Mathématiques
Pour le bachelor en sciences économiques: Indiquez l'orientation envisagée en 3^{ème} année
(votre choix pourra être modifié au cours de la 2^{ème} année)
Economie Management

Pour le Master en lettres et sciences humaines Master en sciences sociales Master en sciences historiques
Pilier principal :
Cas échéant : Orientation 1 : Orientation 2 :
Vous avez la possibilité de combiner votre pilier principal avec un pilier secondaire ou un bloc libre (à choix) dès le 1^{er} semestre d'études.
Pilier secondaire (Attention : le pilier secondaire ne peut pas être identique au pilier principal)
Pilier secondaire : Orientation du pilier secondaire:
Bloc libre (possible uniquement si vous étudiez un master à 120 ECTS)

Pour le master en droit : indiquez la ou les orientation(s) envisagée(s) :

Sans orientation

Avocature (professions judiciaires)

Business and Tax Law

Droit de la santé et des biotechnologies

Droit du sport

Propriété intellectuelle et innovation

Droit international et européen

Politiques publiques

Droit social

Droit pénal et criminologie

Avez-vous poursuivi vos études depuis votre exmatriculation de l'UniNE ?

Oui

Non

Si oui : remplir la partie ci-dessous et annexer, le cas échéant, les relevés de notes, la copie des titres et l'attestation d'exmatriculation.

(A remplir de manière exhaustive, même pour les formations pour lesquelles vous n'avez pas (ou pas encore) obtenu de titre)

Année début	Année fin	Nom de l'école	Localité + pays (CH : canton)	Diplôme ou grade obtenu
.....				
.....				
.....				

Avez-vous subi une élimination ou échec définitif auprès d'une université ou haute école ? (A remplir obligatoirement)

☐ Oui

☐ Non

Si oui, veuillez indiquer la discipline/filière et l'université ou haute école dans laquelle vous avez eu une élimination

Discipline/Filière	Université ou haute école
.....	
.....	

Avez-vous été exclu-e d'une université ou haute école pour des motifs disciplinaires ?

(A remplir obligatoirement)

☐ Oui

☐ Non

Joignez-vous une demande d'équivalences à votre demande de réimmatriculation :

oui

non

Pour être prise en compte, la demande d'équivalences pour les prestations d'études universitaires réussies dans un autre établissement d'enseignement supérieur doit être faite au moment de la demande de réimmatriculation (formulaire disponible sur www.unine.ch/admission).

Adresse des parents, du conjoint ou du référent

Nom Prénom
Rue et N°
Code postal Localité Pays
E-mail Téléphone Portable

Par ma signature :

- je m'engage à communiquer immédiatement à l'Université de Neuchâtel un éventuel échec définitif (ou tout autre type d'élimination) subi après la remise de ce formulaire ;
- j'autorise les écoles où j'ai précédemment étudié à fournir à l'Université de Neuchâtel toutes les informations me concernant ;
- j'atteste avoir répondu de manière véridique et complète à toutes les questions, faute de quoi je peux être exclu-e des études ;
- j'autorise l'Université de Neuchâtel à faire apparaître mon nom et mon statut d'étudiant dans l'annuaire de l'Université.

Les étudiants venant de l'étranger sont tenus de régulariser leur présence en Suisse auprès de l'autorité compétente. L'immatriculation ne préjuge en rien de la décision de l'autorité compétente en matière de délivrance de l'autorisation de séjour.

Lieu et date : Signature :